

Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objections

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE, sauf en ce qui concerne les produits relevant de l'annexe I du traité)

(2014/C 418/02)

Date d'adoption de la décision	27.03.2014	
Numéro de l'aide	SA.35982 (2012/N)	
État membre	France	
Région	—	Zones mixtes
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Paievements au titre de la directive cadre sur l'eau (DCE)	
Base juridique	Code rural et de la pêche maritime: article L. 114-1, articles R. 114-1 à R. 114-10 Code de l'environnement: article L. 211-3	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Protection de l'environnement	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 5 (millions)	
Intensité	100 %	
Durée	jusqu'au 31.12.2014	
Secteurs économiques	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 3 rue barbet de Jouy 75 349 Paris cedex 07	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	17.07.2013
Numéro de l'aide	SA.36178 (2013/N)

État membre	Italie	
Région	EMILIA-ROMAGNA, LOMBAR-DIA	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Consorzio Casalasco del Pomodoro — Società Agricola Cooperativa	
Base juridique	Legge del 19 dicembre 1983, n. 700 Legge del 23 dicembre 1996, n. 662, articolo 2, comma 132 Decreto-legge del 30 settembre 2005, n. 203, convertito, con modificazioni, nella legge del 2 dicembre 2005, n. 248, articolo 10-ter Deliberazione n. 65/2009 del CIPE del 31 luglio 2009	
Type de la mesure	Aide individuelle	Consorzio Casalasco del Pomodoro — Società Agricola Cooperativa (CCDP)
Objectif	Capital-investissement, Investissements dans les exploitations agricoles, Investissements liés à la transformation et la commercialisation	
Forme de l'aide	Fourniture de capital-investissement	
Budget	Budget global: EUR 12 (millions)	
Intensité	0 % — Mesure ne constituant pas une aide	
Durée	A partir de 20.07.2013	
Secteurs économiques	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	ISA S.p.A. Via Palestro, 64 00185 Roma	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	02.12.2013	
Numéro de l'aide	SA.37538 (2013/N)	
État membre	France	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Régime d'aides à l'investissement dans les exploitations agricoles du secteur de l'élevage	
Base juridique	— articles L. 621-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime — L. 1511-1 et suivants du code général des collectivités territoriales	

Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Investissements dans les exploitations agricoles	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 20 (millions) Budget annuel: EUR 20 (millions)	
Intensité	50 %	
Durée	01.01.2014 — 31.12.2014	
Secteurs économiques	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 3 rue barbet de Jouy 75349 Paris 07	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	02.12.2013	
Numéro de l'aide	SA.37539 (2013/N)	
État membre	France	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Aide à l'investissement dans les exploitations agricoles du secteur des fruits, des légumes, de l'horticulture, pommes de terre, du tabac, du houblon, des champignons et de l'apiculture	
Base juridique	— articles L 621-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime — article L. 1511-1 et suivants du code général des collectivités territoriales	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Investissements dans les exploitations agricoles	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 48 (millions) Budget annuel: EUR 48 (millions)	
Intensité	50 %	

Durée	01.01.2014 — 31.12.2014
Secteurs économiques	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 3 rue barbet de Jouy 75349 Paris 07
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:
<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	16.01.2014	
Numéro de l'aide	SA.37921 (2013/N)	
État membre	Lettonie	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Atbrīvojums no nodokļa primārajiem ražotājiem	
Base juridique	Ministru kabineta noteikumu projekts «Kārtībā, kādā no nodokļa ir atbrīvota dīzeļdegviela (gāzeļļa) un dīzeļdegviela (gāzeļļa), kurai ir pievienota rapšu sēklu eļļa vai no rapšu sēklu eļļas iegūta biodīzeļdegviela un kuru lauksaimniecības produkcijas ražotājs izmanto lauksaimniecības zemes apstrādei, kā arī tādas meža un purva zemes apstrādei, uz kuras kultivē dzērvenes un mellenes»	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Exonérations fiscales au titre de la directive 2003/96/CE	
Forme de l'aide	Réduction du taux d'imposition	
Budget	—	
Intensité	100 %	
Durée	16.01.2014 — 30.06.2014	
Secteurs économiques	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Lauku atbalsta dienests Republikas laukums 2	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:
<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	05.05.2014	
Numéro de l'aide	SA.38130 (2014/N)	
État membre	Autriche	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Abfederung außergewöhnlicher Einkommensverluste durch Ertragsverluste bei bestimmten nicht versicherbaren Kulturen und Dauerkulturen in von der Dürre 2013 besonders betroffenen Betrieben	
Base juridique	Allgemeine Rahmenrichtlinien für die Gewährung von Förderungen aus Bundesmitteln (ARR 2004), BGBl. II Nr. 51/2004/ARR 2013	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Mauvaises conditions climatiques	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 30 (millions)	
Intensité	78 %	
Durée	jusqu'au 31.12.2014	
Secteurs économiques	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Bundesministerium für Land- und Forstwirtschaft, Umwelt und Wasserwirtschaft Stubenring 1, 1010 Wien	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	27.03.2014	
Numéro de l'aide	SA.38159 (2014/N)	
État membre	France	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Taux réduit d'accise applicable au fioul domestique à usage agricole et au gaz naturel utilisé pour le chauffage de serres à usage agricole	
Base juridique	Loi de finances pour 2005, loi de finances rectificative 2004, loi de finances rectificative 2005 et lois suivantes	

Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Exonérations fiscales au titre de la directive 2003/96/CE	
Forme de l'aide	Autre forme d'avantage fiscal	
Budget	Budget global: EUR 1 000 (millions) Budget annuel: EUR 1 000 (millions)	
Intensité	0 %	
Durée	27.03.2014 — 31.12.2014	
Secteurs économiques	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 139 RUE DE BERCY 75012 PARIS	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:
<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	27.03.2014	
Numéro de l'aide	SA.38242 (2014/N)	
État membre	Royaume-Uni	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Agricultural and Horticultural Levy Board Market Research Scheme	
Base juridique	Sections 87, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 96 and 97 of the Natural Environment & Rural Communities Act 2006 (Proposal) The Levy Board UK Order 2007 Part I, section 5 (2)(a) of the Regional Development Agencies Act 1998 Chapter 35, Part I, section 4 of the Enterprise and New Towns (Scotland) Act 1990	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Promotion de produits de qualité	
Forme de l'aide	Services subventionnés	
Budget	Budget global: GBP 144 (millions) Budget annuel: GBP 24 (millions)	
Intensité	100 %	

Durée	01.04.2014 — 31.03.2020
Secteurs économiques	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Agriculture and Horticulture Development Board Stoneleigh Park, Kenilworth, Warwickshire CV8 2TL
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	19.09.2014	
Numéro de l'aide	SA.39270 (2014/N)	
État membre	France	
Région	DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER	Article 107(3)(a)
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Extension à Mayotte du Fonds de garantie en faveur de l'agriculture et de la pêche (FOGAP) — aspects agricoles et forestiers	
Base juridique	Loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 (Loi de finances pour 2010), article 68 Amendement au projet de loi de finances pour 2010, article 35 relatif à la mission «Outre-mer», voté à l'Assemblée nationale le 13 novembre 2009 Circulaire du 23 août 2013 relative à la mise en œuvre du FOGAP Projet de convention de gestion du FOGAP entre l'Etat (DéGéOM) et l'AFD	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Régions ultrapériphériques et des îles de la mer Égée, Développement sectoriel, Emploi	
Forme de l'aide	Garantie	
Budget	—	
Intensité	80 %	
Durée	jusqu'au 31.12.2020	
Secteurs économiques	Cultures permanentes, Reproduction de plantes, Cultures non permanentes, Production animale, Culture et élevage associés, Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes, Sylviculture et autres activités forestières, Exploitation forestière, Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage	

Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministère des Outre-Mer 27 rue Oudinot 75007 Paris
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:
<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>
